

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **128 (2002)**

Heft 18: **Au-dessus des voies**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA TENTATION DE NARCISSE

A propos du futur musée cantonal vaudois des Beaux-Arts

Le 28 août dernier, la sia vaudoise conviait le public au forum d'architectures (*f'ar*) pour débattre du projet de futur musée cantonal des Beaux-Arts¹. Depuis 1999, date où le Conseil d'Etat chargeait une commission ad hoc de présenter deux ou trois scénarios pour le musée, la question s'est ébauchée dans une tranquillité océane, à peine troublée par quelques bulles nées de courriers de lecteurs dans la presse.

Présidée par M^e Georges Muller, cette commission a évalué le potentiel de seize sites, selon quatre critères: nécessité d'être situés géographiquement dans le Grand Lausanne; capacité à héberger le programme du musée réparti sur deux niveaux; évaluation financière; intérêt du site. Il est à relever que ce dernier critère a été détaillé par la commission de la manière suivante: attrait « pittoresque », environnement culturel, valeur touristique, capacité à attirer de nouvelles entreprises, à encourager le mécénat et les donations de collectionneurs.

Chargés de présenter la démarche de la commission, Mme Brigitte Waridel, cheffe du service culturel de l'Etat de Vaud, M. Yves Aupetitallot, conservateur du Musée cantonal des Beaux-Arts, M^e Georges Muller, président de la commission ad hoc et M. Eric Perette, architecte cantonal, ont présenté les quatre sites - Chauderon, le Flon, la

gare de Sébeillon et Bellerive - ayant fait l'objet d'une analyse plus approfondie. Celle-ci a débouché sur le choix préférentiel. Ils ont ensuite détaillé les éléments ayant fait pencher la balance en faveur d'une parcelle sise au bord du lac, entre la piscine de Bellerive et les docks de la Compagnie de navigation, à savoir son insertion dans une zone consacrée à la culture et aux loisirs, l'attrait d'une situation au bord du lac, une desserte facile et le moindre coût d'une construction sur un terrain libre.

Objections

Plusieurs orateurs ont présenté des objections concernant soit la démarche choisie, soit son résultat. Luigi Snozzi a tout d'abord critiqué le fait que l'on ait négligé de poser, en préambule, la question de la nature et de la nécessité d'un musée. Il a pointé le paradoxe d'une époque caractérisée, d'une part, par un paroxysme de la guerre et de la violence et, d'autre part, par un désir frénétique de muséification et de fétichisation des objets. Roger Diener, s'il partage cette interrogation sur le moment historique pour fonder un musée des beaux-arts, a par ailleurs rappelé que Lausanne possède deux visages: celui d'une capitale cantonale dont l'identité urbaine est de très grande qualité et celui de siège du CIO et de nombreuses sociétés internationales. La volonté de définir un nouveau musée selon les critères du *branding* et du *marketing* lui paraît certes adaptée pour un musée olympique, mais plus

incertaine pour un musée des beaux-arts. Sylvain Malfroy a déploré quant à lui que le choix d'un site au bord du lac ait été influencé par le modèle du bel objet autosuffisant, à l'image de projets privés prestigieux comme le sont le musée Guggenheim de Bilbao, la fondation Beyeler à Riehen ou le Centre Culturel de Lucerne. Selon lui, un musée cantonal des Beaux-Arts représente un enjeu démocratique, dont le caractère public ne devrait pas être altéré par le souci de répondre exclusivement aux aspirations des donateurs et des mécènes.

Crédit d'études

La solution de Bellerive apparaît toutefois inamovible². Quelques jours après ce débat, la commission du Grand Conseil a en effet accepté d'entrer en matière sur la demande de crédit d'étude, dont une moitié est assurée par des fonds privés. Le souci de garantir une participation importante des mécènes au financement d'un nouveau musée paraît constituer la priorité aux yeux des politiques, malheureusement absents lors de ce débat.

FDC

¹ Ce débat inaugure une série de discussions publiques que la sia vaudoise va mettre sur pied, chaque premier lundi du mois, au théâtre de l'Arsenic à Lausanne.

² L'ensemble de la démarche révèle très crûment l'esprit de notre temps. L'édification du Palais de Rumine, elle aussi favorisée par le mécénat, répondait pour sa part à une conception encyclopédique, selon le modèle culturel exposé par Jakob Burkhardt (voir *INSA*, vol. 5, p. 357).